

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

() ECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

/-) N N E E 1961 - 1 - N° 71 /PR-SGCM

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Cons-
titution de la République du Dahomey ;
- VU le Décret N°382/PCM. du 29 Décembre 1960 portant
formation du Gouvernement de la République du
Dahomey ;

() E C R E T E :

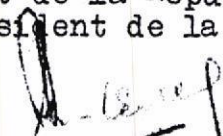
ARTICLE 1er..- Me Joseph KEKE, Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation est chargé de l'intérim du Vice-
Président de la République; pendant l'absence de M. Sourou Migan
APITHY.

ARTICLE 2..- Le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République.

AMPLIATIONS :

PR.	15
SGCM	3
Tous M.	12
JORD	1
A.N.	2

PORTO-NOVO, le 15 Mars 1961
P. le Président de la République absent :
Le Vice-Président de la République,


S.M. APITHY